

Motion 2085

pour un pôle de recherche en biotechnologies

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l’annonce abrupte le 24 avril 2012 de la fermeture du site de Merck Serono à Genève, troisième plus importante entreprise pharmaceutique en Suisse ;
- que le licenciement collectif devrait toucher les 1 250 employés du site ;
- que Genève n’a jamais connu un licenciement collectif d’une telle ampleur ;
- la difficulté pour le marché du travail local d’absorber d’un coup un tel nombre de demandeurs d’emploi hautement qualifiés et spécialisés ;
- qu’il serait dommageable pour Genève et la Suisse que la haute qualification de ces personnes ne soit plus utilisée à sa juste valeur ;
- la volonté de mettre en place un dispositif de création de richesse ;
- l’opportunité de développer un pôle de compétences en matière de biotechnologies avec la capacité de mener des recherches innovantes notamment en matière de recherche médicale plus efficiente ;
- que ces ex-collaborateurs pourraient notamment partager leurs connaissances dans nos hautes écoles en recherche fondamentale (université) ou en recherche appliquée (HES, EPF) ;
- que nos finances cantonales ne pourront pas assumer seules la création d’un véritable pôle de compétence en matière de recherche en biotechnologies ;

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir auprès de la Confédération afin d'établir un plan d'urgence stratégique pour l'emploi dans les domaines de pointe de la « *Health Valley* » dans l'arc lémanique ;
- à étudier avec la Confédération dans quelle mesure les programmes et pôles de recherche scientifiques actuels (PNR et PRN) pourraient être soutenus et développés pour accueillir et bénéficier des savoirs des chercheurs et techniciens encore présents sur notre territoire mais que nous perdrons immanquablement si rien n'est entrepris.